

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE POUR LES ÉTUDIANTS



Quand on se sent angoissé, déprimé, que l'on a des idées noires, une addiction ou toute autre difficulté psychologique, il est important de ne pas rester isolé.

En dehors du cercle de la famille, des amis, les étudiants peuvent se tourner vers plusieurs aides :

- **Santé psy étudiant** : le dispositif propose gratuitement 12 séances aux étudiants qui ressentent le besoin d'une écoute attentive avec un psychologue partenaire ;
- **Mon soutien psy** : le dispositif est proposé à toute personne angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, qui peut alors bénéficier d'un accompagnement psychologique de 12 séances.

Scannez le QR code pour vous renseigner sur ces aides → → → → →



Ou rendez-vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr/charente-maritime/assure/actualites/pour-les-etudiants-en-difficulte-psychologique-le-dispositif-sante-psy-etudiant-evolue) (<https://www.ameli.fr/charente-maritime/assure/actualites/pour-les-etudiants-en-difficulte-psychologique-le-dispositif-sante-psy-etudiant-evolue>).